Burundi : le Gouvernement juge "illégale" la grève des magistrats

@rib News, 30/05/2013 â€“ Source Xinhua Le ministre burundais de la Justice et Garde des Sceaux, Pascal Barandagiye, a qualifiÃ© d'Â«Â illÃ©galeÂ Â» la grÃ¨ve que les magistrats menacent d'observer Ã partir du 10 juin.Le Syndicat des Magistrats d Burundi (SYMABU) a annoncÃ© mercredi un prÃ©avis de grÃ¨ve de cinq jours Ã partir du 10 juin. Â«Â La grÃ¨ve projetÃ©e est illÃ©gale, illÃ©gitime et sans fondements, Ã©tant entendu qu'il n'y a aucune revendication professionnelle fondÃ©eÂ Â», a indiq Ã la presse M. Barandagiye.
Il a invitÃ© par la mÃªme occasion les magistrats Ã ne pas se faire distraire par ceux qu'il appelle Â«Â une poignÃ©e de gens de mauvaise foi visiblement manipulÃ©e de l' extÃ©rieurÂ Â».Il a Ã©galement invitÃ© les chefs de service Ã appliquer rigoureusement la loi en vue dâ€™assurer la continuitÃ© des services aux dates annoncÃ©es par le SYMABU, c' est-Ã -dire, du au 10 juin.Le SYMABU revendique entre autres la prÃ©paration des Ã©tats-gÃ©nÃ©raux de la justice longtemps programmÃ©s lâ€™application Ã©quitable de la nouvelle loi sur les impÃ´ts, notamment l' impÃ´t professionnel sur les rÃ©munÃ©rations, la question des arriÃ©rÃ©es et des primes de rendements ainsi que celle des descentes sur terrain pour l'exÃ©cution des jugements rendus.